L'ABEILLE.

PAR GUILLET, [illegible] & MAGNE.

No 31 rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :

JEUDI MATIN, 9 MAI 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Sujet à la décision d'une Convention Nationale

FRANCE.

Les nouvelles apportées par l'Estafette d'aujourd'hui ne sont pas sans importance.

D'une part l'assurance à peu près positive qu'il n'y aura pas de guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre par suite des difficultés des frontières, est une grande nouvelle pour nous; car il ne faut pas se dissimuler que des hostilités avec la Grande Bretagne pouvaient avoir même avoir pour nous les plus désastreuses conséquences.

La position du ministère anglais n'avait pas changé; il était seulement décidé à attendre l'opinion de la Chambre des Communes, pour savoir s'il devait résigner ou non.

Mais ce qui est palpitant d'intérêt c'est ce qui se passe en France. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a quelque chose de sérieux dans la situation des affaires publiques en France.

Nous n'osons porter un jugement sur cette situation parceque nous ne la connaissons pas encore parfaitement. Ainsi, nous ignorons si la retraite de M. Thiers provient de quelques nouvelles exigences de la coalition, ou de sa précipitation à intervenir en Espagne, ou enfin du refus du Roi de se soumettre à une intervention qu'il persiste (avec beaucoup de bons esprits) à considérer comme impolitique et contraire au fameux principe de la non-intervention.

D'un autre côté, nous trouvons dans les rangs de la coalition, comme dans ceux du ministère, des hommes dont la probité politique est sans tâche, des hommes qui n'obéissent qu'à d'honorables convictions, et ce qu'il y a de plus singulier, des hommes ayant toujours marché jusqu'ici sous la même bannière. Il faut que la situation des choses soit singulièrement complexe, puisqu'on voit des hommes d'honneur, qu'avait toujours unis depuis vingt ans une entière conformité de doctrines, se séparer et prendre parti les uns contre les autres.

Le gouvernement représentatif serait-il donc menacé? ou bien ne s'agirait-il que de quelques misérables intrigues, où l'amour-propre joue le premier rôle?

Quoiqu'il en soit, nous espérons que la France n'est point à la veille d'éprouver de nouveaux troubles (troubles qui compromettaient immédiatement la paix du monde); nous en trouvons l'assurance dans la sagesse des hommes qui ont su depuis 1830, préserver le vaisseau de l'Etat des atteintes des factions, et la raison nous dit assez que ces mêmes hommes ne voudront pas jouer légèrement le bien-être, l'existence de leur patrie.

THEATRE.

BENEFICE DE M. LUSSAN.

La dernière représentation des *Huguenots* a produit encore plus d'effet que les précédentes. La partition de Meyerbeer est tout un monde musical, où l'on découvre chaque jour de nouvelles beautés. Plus on voit ce chef-d'œuvre, plus on en comprend toute l'immense portée. On est tout étonné, après avoir tant admiré, de trouver dans chaque acte, sujet à admiration nouvelle. Il faut le dire aussi: l'exécution laissa aujourd'hui très peu à désirer et est aussi parfaite que possible. Heyman et Melle. Calvé se sont surpassés eux-mêmes au quatrième acte. Ils ont lutté de chaleur, d'entrainement et d'énergie. Non seulement elle, Melle. Calvé, a chanté avec cette grâce, cette flexibilité, cette pureté de méthode que nous lui connaissons mais elle s'est élevée encore à une grande hauteur comme comédienne. On peut en dire autant d'Heyman.

Entre le troisième et le quatrième acte, Lussan vient annoncer son bénéfice. Nous espérons que le succès des *Huguenots* ne fera point tort à cet estimable artiste, qui a toujours bien mérité du public et comme acteur et comme auteur. *Les Martyrs de la Louisiane* s'adressent à trop de souvenirs pour ne pas exciter la curiosité, même la plus rétive. La salle sera, dit-on, pleine vendredi prochain. Avant les *Martyrs* [illegible] on jouera *La Croix d'Or*, cette charmante pièce, qui a obtenu un si légitime succès.

NOUVEL OUTRAGE COMMIS SUR UNE GOELETTE AMERICAINE.

Nous lisons dans le *Commercial Advertiser* de Buffalo:

"On parlait ce matin d'un outrage commis il y a quelques jours sur la goëlette *Stephen Girard*, de Oswego, commandée par le capitaine S. C. Hagen, pendant qu'elle traversait le Welland Canal. Nous nous empressons de donner des détails exacts sur cette affaire. Au moment où la goëlette traversait le canal un parti des soldats de la milice, dans un état d'ivresse complète, vint à bord où il se porta à toutes sortes d'excès, après avoir descendu le pavillon américain du mât où il était arboré. Le canot du bateau fut pris et détruit. Dès que cet événement fut connu du collecteur, il fit arrêter les coupables, qui ont été envoyés à Toronto, d'après les informations que nous avons, en attendant leur jugement. Les autorités canadiennes ont promptement pris des mesures pour réprimer que de tels faits se renouvellent. L'on dit que des dommagements seront accordés pour les dégâts qui ont été faits à la goëlette.

L'on attribue tous les désordres de la Frontière, qui, depuis quelque temps se renouvellent presque tous les jours, au désir qu'ont les soldats des milices de continuer à rester dans l'état où ils sont; [illegible] de retirer leur paye et leur ration sans rien faire. Ils espèrent, en effet, en attaquant les navires américains qui sont sans défense, en insultant notre pavillon, occasionner sur la frontière assez d'agitation et de mécontentement pour qu'on ne puisse s'empêcher de retarder la dissolution des milices qui doit avoir lieu bientôt.

Extrait de la Correspondance de l'Abeille.

Washington, 30 avril 1839.

C'est aujourd'hui le cinquantième anniversaire de l'inauguration de George Washington, comme premier président des Etats-Unis. Ce jour qui rappelle d'aussi beaux souvenirs doit être célébré avec grand pompe à New-York. John Quincy Adams doit prononcer à cette occasion un discours qui sera, sans nul doute plein d'éloquence et fécond en souvenirs.

Montréal présente aujourd'hui l'aspect d'une ville animée par les scènes joyeuses d'une cour et de sa chevalerie. L'anniversaire du *patron* de l'Angleterre a été célébré mardi dernier avec une magnificence extraordinaire. Au diner de St-George, l'honorable Geo Moffat, président, fit la remarque, lorsque vint le moment ordinaire où se propose le toast aux "Etats-Unis", qu'il l'avait omis, parceque dans les circonstances actuelles, cela aurait été en quelque sorte une dérision. Il refusa également de porter le toast "A la terre dans laquelle nous vivons", et comme il était nécessaire [illegible] la majorité de la population est hostile au gouvernement, il [illegible] le toast, et dit: "aux volontaires royaux de la terre dans laquelle nous vivons."

Depuis deux semaines il n'y a pas eu d'incendie sur la frontière; il est à désirer qu'elles aient cessé tout-à-fait.

Les milices qui avaient été appelées sur la frontière de Vermont il y a peu de temps, ont été dispersées.

Dans les villes commerciales tous les regards sont maintenant portés vers l'Angleterre, dont nous aurons probablement des nouvelles le 5 ou le 6 mai. Le bateau à vapeur Liverpool devait partir le 20 avril pour New-York; il doit avoir maintenant 10 jours de mer.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 30 avril 1839.

Le paquebot George Washington est arrivé hier de Liverpool, apportant des nouvelles de ce port du 29 et de Londres du 29 mars. Le coton reste stationnaire il ne paraît pas y avoir de disposition à se jeter dans la spéculation. Les détenteurs de cet article, sur ce marché s'attendaient à une hausse, mais ces nouvelles sont faites plutôt pour arrêter les spéculateurs que pour leur donner de l'activité. Aussi, aujourd'hui, tout est resté calme.

Les fonds ont éprouvé une oscillation sensible, mais je ne puis apercevoir aucune liaison entre cet état de choses et les nouvelles apportées par le George Washington. Il faut donc attribuer la baisse à des causes purement locales. Delaware et Hudson, de 76 1/2 à 80; Harlem Rail road, baisse de 2 pour cent; banque des Etats Unis, hausse légère, ventes de 115 1/2 à 115; Vicksburg, hausse attribuée au changement dans la présidence, ventes de 61 3/4 à 62, au comptant, à 63 1/2 à 30 jours.

M. Robinson, dont je vous ai annoncé la démission comme président de la banque succursale des Etats-Unis, part pour l'Angleterre en qualité d'agent de la banque de change Américaine. De manières affables et généralement estimé, il remplira ces fonctions avec satisfaction générale.

Vous vous rappellerez sans doute ce que je vous disais au sujet d'un paragraphe copié dans plusieurs journaux et qui annonçait que les négociations au sujet du territoire contesté avaient été transportées de Londres à Washington. Cette nouvelle me paraissait sans fondement, car je ne pouvais croire à une méprise diplomatique de ce genre, qui sans [illegible] préparatifs, cherchât à terminer une question aussi importante. Il est certain aujourd'hui que je ne m'étais pas trompé et que l'assurance seule avec laquelle cette assertion avait été donnée au public, a pu y faire ajouter foi par quelques politiques trop crédules.

Lord Palmerston, en réponse à une interpellation qui lui fut faite, le 27 mars, dans la chambre des communes, dit qu'il avait reçu la veille une dépêche de M. Fox, datée de Washington, du 7 mars, dans laquelle il annonçait "que le gouvernement américain semblait hésiter entre la nomination d'un envoyé plénipotentiaire, ou l'ouverture de nouvelles négociations." Ceci est un démenti au paragraphe que j'ai cité plus haut quant aux derniers mots du [illegible] je n'en conçois pas bien le sens, mais la citation est textuelle.

Le steamer Liverpool devait mettre en mer le 20 avril. Nous pouvons l'attendre à New York vers le 5 ou 6 mai, avec des nouvelles de Londres de 20 jours plus récentes. Quoiqu'il en soit de l'autre côté de l'Atlantique, tout paraît nous faire espérer que la paix ne sera pas troublée.

NOUVELLES TRES IMPORTANTES D'EUROPE.

Les paquebots George Washington et Sylvie de Grasse arrivés le 29 avril à New-York, venant d'Europe, ont apporté des nouvelles beaucoup plus fraîches et très importantes. La Silvie de Grasse est partie du Hâvre le 19 mars et de Plymouth le 25. Le George Washington a quitté Liverpool le 29.

Le *Liverpool* est attendu à New-York sous peu ayant dû partir de Liverpool le 20 avril.

Les journaux anglais sont remplis de discussions sur la question des frontières; ils ont emprunté des colonnes entières du Herald et des autres journaux américains et ont exhumé tous les vieux documents du Royaume-uni. De toutes ces discussions, ils ont tiré cette conclusion qu'il est impossible à deux grandes nations (les plus puissantes du globe), unies par des liens d'amitié, de parenté et de commerce, de se faire la guerre; parce que toutes les deux ont également à y perdre et peu à gagner. En d'autres termes, les nouvelles reçues sont parfaitement pacifiques et très satisfaisantes. Les classes commerçantes n'ont pas plus l'idée qu'on puisse en venir à une rupture, à ce qu'on en pourra juger par la lettre du correspondant du *New-York Herald*.

Le nouveau cabinet français n'a eu qu'une courte durée. Avant que les arrangements ne fussent complètement terminés, M. Thiers a envoyé sa démission, ce qui a, pour ainsi dire, exclu le centre gauche du cabinet. Les conservateurs en ont été enchantés mais on ne peut prévoir si ce sera pour longtemps. Soult, Dupin, et Humann parlent d'un cabinet de coalition, mais Thiers, Dufaure, Sauzet, Passy et Duperré s'en sont entièrement retirés. Louis Philippe paraissait ferme et déterminé à ne pas intervenir pour la Reine d'Espagne. La chambre des députés a été prorogée.

Le ministère Melbourne a été désorganisé et déplacé pendant plus de deux heures le 23 du mois dernier. La chambre des lords a passé un vote de censure sur leur conduite administrative. Lorsque les nouvelles en furent communiquées à la Reine, elle en fut très affectée. Cependant lord Melbourne et ses collègues avaient résolu de conserver leurs portefeuilles.

L'Irlande et sa position excitent beaucoup d'intérêt. La nomination d'un comité chargé d'examiner les crimes commis dans ce malheureux pays avait créé une espèce d'agitation. L'examen doit comprendre tous les crimes qui ont été commis depuis 1835, lord Wharncliffe est nommé président de ce comité.

Le langage téméraire et séditieux des Chartistes cause actuellement beaucoup d'alarmes en Angleterre et y a occasionné des nombreux mouvements militaires.

Les différends entre Lord Durham et le cabinet sont, dit-on, terminés et le noble Lord doit être nommé à l'ambassade de Russie.

Le vice-amiral sir Thomas Harvey a été nommé commandant de la station d'Amérique et des Antilles.

Les navires *Scotland* et *Shakespeare* étaient arrivés à Liverpool après une très courte traversée.

L'agitation continue toujours au sujet de lois sur les céréales.

Le traité proposé par la Conférence de Londres a été adopté par les chambres belges par un vote de 58 contre 42.

Dans l'Inde, Sir John Keane avait été obligé de se retirer précipitamment de l'Affghanistan.

On assure que Espartero et Maroto doivent suspendre les hostilités pendant quatre mois.

Le mariage entre un archiduc d'Autriche et la reine Isabelle d'Espagne est encore sur le tapis. A cette condition, Metternick refusera toute assistance à don Carlos. La Russie et la Prusse n'y objecteront rien. Mais il n'en est pas de même de la France et de l'Angleterre.

Correspondance de l'Herald.

Liverpool, 27 mars 1839.

Les nouvelles d'un caractère belliqueux que le steamer Liverpool nous a apportées le 25 n'ont fait aucune impression sur notre ville. Notre commerce regarde la guerre avec l'Amérique comme possible plutôt que probable et l'on s'accorde à penser que l'attitude de l'Etat du Maine et du congrès est prise afin de terminer ce point, plutôt que d'après une détermination sérieuse. Quant à moi, je partage cette opinion, car il me semblerait bien impolitique de voir deux grandes nations comme l'Angleterre et les Etats Unis commencer une guerre désastreuse pour une aussi misérable raison, que le territoire disputé.

Un coup d'œil jeté sur la carte démontrerait à l'homme le moins intelligent que si l'Angleterre perd ce territoire, elle ferait aussi bien d'abandonner les Canadas, car elle ne pourrait plus y faire passer des troupes pendant les mois d'hiver. Si les choses doivent en venir à un arrangement, il vaudrait mieux faire [illegible] territoire contesté et l'Angleterre en paiérant la valeur à l'Etat du Maine pour en conserver la paisible possession.

On peut juger du peu d'effet que ces nouvelles ont produit sur le marché de Liverpool par les ventes d'hier, qui se sont élevées à près de 1800 balles sans altération dans les prix, il n'y a pas eu plus de 10 [illegible] achetées par spéculation. [illegible] produit une hausse immédiate et jeté sur la place un grand nombre de spéculateurs.

D'après plusieurs journaux, il paraît que l'impression [illegible] par ces nouvelles a été partout la même. [illegible] les consolidés sont restés à 92, pour [illegible] les spéculateurs ont seulement abandonné les [illegible] américaines. Il en est résulté que les fonds [illegible] rares et en demande; un grand nombre de transactions se sont faites pour de petites sommes.

L'opinion générale est que notre gouvernement n'a pas [illegible] le meilleur mode d'amener à bonne fin cette contestation en nommant des commissaires, dont l'intérêt [illegible] de prolonger la discussion. La conduite de Sir John Harvey a été généralement [illegible] territoire en litige. Quoiqu'il en soit, nous devons espérer [illegible] qualité de Secrétaire des Affaires Etrangères, nous sommes certains qu'il agira avec vigueur au lieu de lancer des protocoles.

Les ventes de Coton à Liverpool, du 15 au 21 [illegible] se sont élevées à 42,510 balles. Les 22, 23 et 25 [illegible] ventes montent à 13,000 balles. Les affaires étaient un peu calmes et les prix toujours élevés. L'exportation pendant le même temps ont été de [illegible] balles et pour l'année courante 207,129 balles.

FRANCE.

La coalition paraissait avoir perdu tout espoir de former un cabinet, en y admettant Mr. Thiers comme Ministre des Affaires Etrangères. Au moment où toutes les difficultés semblaient être vaincues, le roi [illegible] les ordonnances de la nomination des ministres, [illegible] à voulu garder son ancienne position et conserver la même politique. Il a [illegible] qu'il n'y aurait aucun changement dans le système suivi par M. Molé à l'égard de l'Espagne, et que le cabinet nouvellement formé devait positivement s'opposer à l'élection de M. Odillon Barrot, au poste de Président de la Chambre des Députés. Mr. Thiers a répondu au roi dans le même sens, dans lequel était conçue sa lettre à Sa Majesté, de telle manière que toutes les espérances qu'on avait de la formation d'un nouveau ministère, étaient entièrement détruites. Le vendredi dernier l'exemple de Mr. Thiers a été suivi par MM. Sauzet, Dufaure, Passy et Duperré et MM. Soult, Humann et Dupin sont restés les seuls de ce ministère. Ils forment ensemble un trio, qui ne pourrait obtenir par son influence personnelle vingt votes dans la chambre.

Le *Moniteur* de lundi annonce que la réunion des chambres qui devait avoir lieu le 26 mars, est différée jusqu'au 4 avril.

Tous les essais que l'on a faits de former un autre cabinet, [illegible] composé de médiocrités prises hors des notabilités de la chambre, n'ont pas réussi. Le Journal des Débats attribue l'influence de M. Thiers [illegible] qui a empêché la formation du nouveau cabinet.

Une vive agitation règne à Paris. [illegible] que la France est sans gouvernement [illegible] Les fonds ont baissé, le commerce est paralysé. [illegible] a donné lundi des ordres secrets pour rendre les barricades prêtes à servir au besoin. On craignait que le peuple ne se portât à des excès. Nous sommes informés, dit le *Journal du Commerce*, que plusieurs pièces de canon ont été postées dans les casernes des environs de Paris. Six pièces d'artillerie avec leur train ont été conduites dans les casernes de Courbevoie. Ces préparatifs indiquent suffisamment l'anxiété qui règne au palais.

Suivant le *Journal du Commerce* de New-York, Louis Philippe serait parvenu à former un ministère dont voici les principaux membres:

Soult, ministre de la guerre et président du Conseil.
Thiers, aux affaires [illegible]
Guizot, à l'intérieur.
Duchatel, aux finances.
Passy, au Commerce.

On ne faisait aucune mention des autres membres du Cabinet.

On écrit de Marseilles, 11 mars 1839:

Je vais depuis quelque temps le fret n'a été si élevé qu'il l'est aujourd'hui 8 ou 10 bons navires pourraient trouver leur cargaison pour les Etats Unis à $10 le tonneau.

Une grande activité règne dans l'arsenal de Toulon pour compléter les préparatifs de l'expédition du Mexique.

ESPAGNE.

Les nouvelles de Bayonne ne vont que jusqu'au 15 [illegible]. Tout ce que nous apprenons c'est que Don Carlos restait dans l'inaction à Tolosa, et Espartero à Logrono. Le prétendant avait reçu de l'argent de ses [illegible] du nord, par l'intermédiaire du roi de Sardaigne.

Une lettre de Bayonne du 19 dit: Toute opération a été suspendue depuis le 9, jour où Espartero s'est retiré de Los-Arcos. Dix officiers de Don Carlos qui ont été dépêchés pour la Catalogne viennent de s'y rendre en passant par la France, parce qu'ils ne voulaient point passer par l'Aragon et qu'ils ont trouvé l'occasion de s'envoyer des chevaux et des balles de drap [illegible] Maroto. Ce droit de transit n'a pas été accordé pour la première fois sur notre territoire; [illegible] qu'il garde pour le traité de la quadruple alliance qui existe encore. [illegible] que Maroto n'a pas suspendu ses préparatifs pour une expédition en Castille, et qu'il compte sur la tolérance du gouvernement français car des ordres ont été dépêchés à plusieurs agents du commerce de [illegible] pour mettre les [illegible] à exécution.

Les journaux de Madrid du 17 ont été reçus à Londres. Le seul objet important qu'on y remarque c'est que la discorde paraît s'introduire parmi les conseillers de Christine, par suite du renvoi de Olonzagua et de Sanchez [illegible] pendant que le cabinet Espagnol conserverait le pouvoir.

Il paraît que Louis Philippe a encore échoué dans ses efforts de composer un ministère. Les journaux de Paris du 21 disent que les lettres de convocation, signées par le Roi et contresignées par le comte Montalivet, agissant comme ministre de l'intérieur par intérim, avaient été envoyées annonçant l'ouverture de la session pour le Mardi 26, pour auquel elle avait été originairement fixée. Cet acte est confirmé par une déclaration du Moniteur du 24, assurant que les chambres doivent être prorogées. Cependant on se demande ce que fera le Roi en présence des chambres, sans ministère qui le représente constitutionnellement.

Des lettres de Bayonne du 21 Mars annoncent que la cour de Don Carlos était tenue en [illegible] par l'incertitude accompagnant la formation du ministère français.

PORTUGAL.

Le senor Antonio de Carvalho a envoyé sa démission, qui a été refusée par sa majesté. Un grand nombre de négociants se sont adressés à la reine, en la priant de ne pas permettre au ministre de quitter son service.

Le projet de loi ayant trait au jonnage des navires étrangers, [illegible] portant du sel de Portugal, a passé aux Cortès [illegible] Envoyé à la chambre haute. Si ce projet est adopté, les navires étrangers paieront la taxe suivant pour droit de tonnage: au lieu de 500 réaux avoir, toute bâtiments venant sur lest et exportant une pleine cargaison de sel, sont entièrement libres de droit; ceux qui entrent dans les ports afin de compléter leur cargaison, paieront 100 réaux par tonneau, et ceux qui déchargent leur cargaison et prennent du sel, paieront le même droit. Des bâtiments allant d'un port à un autre pour charger du sel seront remboursés du montant des droits qu'ils ont pu payer au premier, moins cent réaux par tonneau.

Maintenant les navires peuvent aller à Madère, charger des vins, et venir en Portugal compléter leur cargaison; ils jouiront des mêmes avantages que s'ils venaient directement sur lest.

Les troupes de la reine ont obtenu des succès partiels sur les guérillas par tout le pays; et ceux qui ont été pris les armes à la main, ont été fusillés en vertu de la loi martiale actuelle.

RUSSIE.

Le gouvernement a été obligé de dissoudre l'université de St. Vladimir à Kiew, à cause des sociétés clandestines établies pour le renversement de la dynastie, et dont cette université était pleine.

INDES ORIENTALES—Les nouvelles de Siam vont jusqu'au dix-neuf septembre. Le roi faisait des préparatifs contre les Malais qui avaient envahi et capturé ses provinces de Guerdah. Telle fut son irritation en apprenant cette nouvelle, qu'il fit décapiter le gouverneur expulsé. Le raja de Lighore a été dépêché avec des forces considérables pour reprendre la province à tout prix, et le roi levait une autre armée de 6000, hommes qui devait renforcer le raja, sous les ordres de Piya Les Pupat, père du gouverneur décapité.

Le gouverneur Anglo Indien réfléchissait sur l'opportunité qu'il pouvait y avoir à prendre part à la querelle. Il ne savait encore s'il y avait plus d'avantage à prendre parti pour les Malais ou les Siamois.

Les nouvelles reçues de Constantinople du 8 mars annoncent que l'on faisait des préparatifs pour attaquer le pacha d'Egypte au commencement du printemps. Les ministres du sultan engageaient sa hauteur à prendre cette mesure, à l'instigation de quelques individus qu'on croit être agents de Berlin et de St. Pétersbourg. Les nouvelles de la Perse vont jusqu'au 8 du mois dernier. Le Shah était occupé à faire des préparatifs extraordinaires. On croyait que sa première campagne serait faite contre les Anglais qui s'établissaient sur le golfe Persique.

NOUVELLES IMPORTANTES DU PEROU.

Des lettres de Callao, du 1er. fevrier, qui ont été apportées par le subrecargue du brick Ocean, arrivé le 20 mars à Mazatlan [Mexico] disent qu'un combat a eu lieu entre les armées Chiliennes et Péruviennes fortes chacune de 6000 hommes, dont le résultat aurait été la défaite de l'armée Péruvienne commandée par Santa Cruz, et une perte des deux côtés de 1500 hommes tués ou blessés. Les chateaux de Callao tiennent encore pour Santa Cruz. Les Péruviens avaient émis des lettres de marque, mais tous les navires qu'ils ont envoyés ont été pris par les Chiliens.

DÉSASTRES SUR MER.

Plusieurs navires qui étaient partis de la Nlle-Orléans ont souffert dans l'ouragan qu'il y a eu dans l'Atlantique, le premier mars. Le Tilumah a fait de fortes avaries, et sa cargaison a été également endommagée; le navire est entré à Flore pour se réparer. Le trois-mats Georgia, se trouvant par le 59me. degré de longitude a été démâté; le pont a été entièrement balayé. Une forte voie d'eau s'est manifestée, et les officiers désespérant de sauver le navire à cause de la quantité d'eau qu'il fesait, ont gagné avec les passagers et l'équipage le "Superior" de New-York qui était en vue. Le Tuskar, capitaine Banys, parti de notre port pour Glascou, ayant une voie d'eau et manquant de provisions a relâché à Lisbonne.

D'après un tableau que nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis* il y a eu à New-York pendant l'année 1838, 134 incendies qui ont brulé pour $357,952, de marchandises et pour $526,567 de bâtiments. C'est une perte totale de $884,519 éprouvée pendant l'année.

L'auteur du *Communiqué* suivant, qui a trait à la compagnie de desséchement et à son honorable président, M. Félix Garcia, n'a fait que nous prévenir. Notre intention était de publier, en effet, sur des travaux d'une utilité si incontestable, des articles, dans lesquels nous nous efforcerons de démontrer à quels résultats immenses peut conduire le desséchement de la ville. Nous avons déjà fait entrevoir, dans des réflexions dont nous avons fait suivre le rapport à la fois si clair, si concis, signé de M. F. Garcia sur la situation de la compagnie, combien la pensée qui a présidé à la fondation de cette institution était utile et féconde, et quels fruits elle porterait dans l'avenir. Cet avenir n'est déjà plus éloigné. M. Garcia, dont on ne saurait trop louer la conscience, activité a su [illegible] aux travaux de la compagnie une impulsion extraordinaire, et dont les effets vont bientôt se produire au grand jour. L'œuvre a été accomplie silencieusement, et ce seront des actes et non point des paroles qui fermeront la bouche aux détracteurs. Dans un prochain article nous entrerons dans de plus amples détails.

Communiqué.

LA COMPAGNIE DU DESSECHEMENT.

M. Félix Garcia.

Le nouvel établissement que cette compagnie vient de fonder à la jonction du canal Marigny et du bayou St. Jean est en pleine activité, et la machine à vapeur qui est d'une simplicité remarquable est en mouvement depuis plusieurs semaines; tout cet appareil a été [illegible] sous la surveillance de l'ancien ingénieur de la compagnie, M. Communy qui mérite tous les éloges par la combinaison heureuse de ses plans, nous ferons remarquer cependant que quelques améliorations pourraient être faites, et que probablement [illegible] nous voulons parler des portes des écluses qui [illegible] par conséquent laissent échapper un grand volume d'eau lorsque la machine est stationnaire; [illegible]

Bien que cette compagnie ne fasse pas grand bruit [illegible] elle marche à grands pas dans le silence, [illegible] que ses détracteurs étaient nombreux, et que ces discussions longues et oiseuses sur l'inopportunité du desséchement de la basse Louisiane, avaient cessé. Cela se conçoit du reste assez facilement, car le jardin qui avoisine la maison de l'habile économe, M. Thronard, est là pour fermer la bouche à la malveillance; en effet dans cette plaine où naguère les reptiles seuls avaient le droit de cité, [illegible] un champ cultivé [illegible] rapport, qui réjouit l'œil des passans.

La compagnie du desséchement a été vraiment inaugurée en commençant son travail par cette section, [illegible] La création de cette compagnie [illegible] honneur à celui qui le premier en a conçu l'idée, et nous le disons avec plaisir, le choix de son président M. Garcia [illegible]

M. Garcia a trop de discernement pour ne pas comprendre qu'un homme public est appelé à passer par la filière de la [illegible] et que la guêpe trouve l'aiguillon de la critique.

Après avoir doté son pays d'une invention utile pour l'amélioration des fourneaux à cuire les sucres, M. Garcia fut appelé par ses concitoyens à prendre place parmi les représentants de la Louisiane, [illegible] la nouvelle de sa nomination à la présidence de la Compagnie du Desséchement fut reçue.

Toutes les qualités que réclame le poste occupé par Mr. Garcia, [illegible] pour le bien futur de la Compagnie de Desséchement; son indépendance [illegible] ne saurait laisser penser qu'il doive être sous l'influence de qui que ce soit, et le bien général doit être son but principal. N'ayant jamais [illegible] cherché à faire une fortune rapide [illegible] ne lui reste pas de ces terres sur les bras, qui pourraient le porter à faire marcher la compagnie suivant son intérêt particulier; cette considération mérite qu'on s'y arrête.

Mr. Garcia dès sa jeunesse, parait s'être plu à étudier les sciences exactes, et sous ce rapport la compagnie a encore trouvé ce qu'elle devait avoir dans son président.

Nous ne croyons pas nous avancer trop en prédisant un avenir brillant à Mr. Garcia, s'il continue de s'occuper avec ardeur d'une amélioration aussi importante qu'est la Compagnie de Desséchement. Les résultats qu'elle a déjà donnés et les services qu'elle doit rendre [illegible] nous n'en pouvons douter, [illegible] que l'on devra à son habile président.

Monsieur l'Editeur,

Votre feuille d'hier ajoute à l'effrayant catalogue des sinistres par bateaux à vapeur. Notre existence à nous tous, que nos intérêts appellent à croiser en tous sens, dépend du jeu d'une machine, de l'exacte mesure d'un piston, d'un [illegible] Fort étranger au mécanisme des steam boats je ne [illegible] qu'une simple idée qui se présente à mon esprit, c'est que la machine si puissante qu'elle soit pourrait être installée sur un petit bateau [illegible] les passagers sur un [illegible] remorqué. La chose se pratique à peu près comme celle de [illegible]; or il n'est point question de voyageurs tués ou mutilés par les explosions sur cette partie de notre navigation fluviale. Ce qui a lieu en bas ne pourrait-il pas avoir lieu en haut? Pour moi je pense que tout steamboat qui aurait sa machine hors du bateau [illegible] sur la préférence du public, [illegible]

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Editeur, votre abonné,
H. C.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Guinault & Delassus—A 5 heures P. M., sur les lieux—Le café *Shipping Exchange*.

Par J. B. Blache—A 11 heures A. M., au No. 2, rue Toulouse—Vins et Eau de vie.

Par M. Barnett Sr.—A 10 heures, au No. 55, rue du Canal—Meubles.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Nous avons reçu hier des dates de Londres jusqu'au [illegible] mars et de Liverpool jusqu'au 29. [illegible] le Coton [illegible] sans variation [illegible] aux prix. [illegible] balles aux mêmes prix.

SUCRE ET MELASSE—Le bon [illegible] les qualités inférieures [illegible] La mélasse est assez demandée à 24 et 25 cents. [illegible]

PORC—Mess en barils $21 [illegible]

LE BŒUF [illegible]

LARD—[illegible]

MAIS—[illegible] 65 à 68 cents.

FARINE—Nous entendons parler de quelques petites ventes à $7; mais il n'est très peu fait en cet article [illegible] à plus de $7 [illegible]

DERNIERES DATES.

New-York	av. 30	Liverpool	m. 29
Boston	27	Londres	m. 28
Philadelphie	m. 1	Havre	m. 23
Washington	m. 1	Paris	m. 23
Baltimore	m. 1	Bordeaux	m. 18
Charleston	m. 1	Madrid	m. 17
Vera-Cruz	av. 16	Cadix	m. 1
Tampico	av. 24	Havane	m. 26
Mexico	av. 12	Houston	av. 26

MARCHE DE NEW-YORK.

30, Avril 1839.

Les nouvelles qui ont été reçues aujourd'hui de Liverpool n'ont produit que peu d'effet sur le marché. Les ventes [illegible] La farine Genesee commune [illegible] vendues à $7 87 [illegible] pour l'Angleterre pour le packet du 1 mai [illegible]

MARCHE DE PHILADELPHIE.

1 Mai 1839.

Il y avait hier [illegible] une hausse sensible, [illegible] de la banque des Etats [illegible] pour la banque du Kentucky [illegible]

MARCHE DE LOUISVILLE.

1er Mai 1839.

Nous entendons parler de ventes de bon coton Missouri à 18 cents; [illegible] Farine [illegible] Whisky [illegible] Le Mais et l'Avoine sont rares et en bonne demande.

MARCHE DE LONDRES

28 Mars 1839.

Il y a eu peu d'affaires aujourd'hui dans le marché [illegible] Les prix [illegible] consolidés étaient à 91 et 7/8.

MARCHE DE LIVERPOOL.

29 Mars 1839.

COTON—Les ventes de la semaine [illegible] balles [illegible]

Liverpool, 28 mars.

Notre marché de coton a été calme ces derniers jours, et quoique les détenteurs soient généralement fermes les prix ont une tendance à la baisse. Les ventes qui se sont faites dans ces cinq derniers jours s'élèvent à 18150 balles. Le marché de Manchester est encore calme. La farine est à la baisse, 1080 barils de canal de l'Ouest se sont vendus à l'encan de 35s à 35, 6 barils.

Le tabac a été mieux demandé et environ 150 à 200 boucauts se sont vendus à nos plus hauts prix, pour les qualités de Virginie il s'est opéré [illegible] une hausse.

MARCHE DU HAVRE

22 Mars 1839.

[illegible]

HAVRE, 23 Mars.

Le café est en bonne demande, [illegible]

MARCHE D'ANVERS, 13 Mars.

Notre marché de coton [illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Huntsville, Eldridge, New York, [illegible]
Barque Roger Williams, Oliver, Havane, D Marston
Brick F lee, Harson, Havane, R Greening & co
Douglass, Baker, do W S Vagers & co
Polacre Mulatto, [illegible] Bertrand, Havane, Cucullu, Lapeyre & co
Goel. Robert [illegible], Purry, Havane, D Marston
Mobile, Randall, Vera Cruz, D Goldsmith
Bolivar, Miner, St. Marks, [illegible]
Odion, Conner, New York, W C Tompkins & co
Fox, Burrow, Velasco, W Bryan

ARRIVES.

Bateau de remorque Chickasaw, Stark, du Détour avec le navire Austerlitz, le brick Albano, goël Constitution, Van Buren, Creole et le brick Ex Mer [illegible] Il a laissé le brick Loreno et une goël. au Détour.

Navire Austerlitz, Hammond, de la Mobile.
Brick Albano, Stackpole, de Camden Me.
Goel. Constitution, Woodberry, de la Mobile.
Goel. Van Buren, Babcock, de la do.
Goel. Elizabeth, Forsyth, de Pensacola.
Steamer Washington, Streck, de Louisville.
Steamer [illegible] Johnson, de Louisville.
Steamer Bayou Sarah, Gates, de Columbus.
Steamer W L Robeson, Wood, de Aiton et Saint Louis.
Steamer Colorado, Underwood, de Vermillion.
Steamer South Alabama, Pittridge, de Shreveport.

MEMORANDA.

Havre, 20 mars—Arrivé, navire Charles, 22 mars en chargement pour la N. Orléans, Hebrew, Charles, Olympia, Union.

Sexal, 4—Arrivé, Constant, de la Mobile.

Philadelphie, [illegible]—Expédie, goël. [illegible] & Eliza, 2 mai, N. Orléans.

[illegible] Arrivés à Boston le 24 [illegible] Navire Forum, Caldwell, Mason, Allen.

Expédiés, barque [illegible] Bedford, Keating, [illegible] Clark, pour la N. O.

Expédiés, de New York 20 avril, pour ce port, navire Alabama, [illegible] brick Hecla, Whitting.

Arrivé à New York, 30 avril, navire Comfort, goëlette, bricks Black Hawk, Armstrong, Caroline & Mary, Cobb.

Hélé le 2 avril, à la hauteur de Nantucket, brick Luna, parti d'ici pour Boston.

En chargement pour les Etats Unis—Jane Ross, N. O; Birmingham, Mobile.

Du Lloyd's List du 25 mars.

Londres, 24—Arrivé, [illegible] Charleston—Havre, 22, nav. Ontario,—Trieste, 11, [illegible]

Lisbonne, 19 mars—Le brick Tuskar, de la Nlle-Orléans pour Glasgow, a relâché à ce port, ayant une voie d'eau.

Liverpool, 27 mars—Arrivé nav. Robinson, [illegible] Savannah, 25, parti [illegible] Jenkins, N. O; arr. navire à vapeur Liverpool, France, de New York, Superior, Chandler, do, avec l'équipage du navire Georgia, de la N. O., démâté par un coup de vent.

LES 28 jarres douces pour la Cour Commerciale du [illegible] à 10 heures. [illegible]

9 m—1 CHS. F. HOZEY sheriff

Les passagers par le navire SEAMAN, pour Baltimore [illegible] aujourd'hui. [illegible]

Le beau bateau à vapeur BONAPARTE, partira positivement aujourd'hui à 4 heures p. m. pour Louisville et la Nationale. Les passagers sont priés de se trouver à bord à bonne heure.

9 m PIERCE, SHANNON & BRO.

Les passagers par la goëlette MINERVA, capitaine Vincent, pour la Vera Cruz, sont requis de se trouver à bord ce soir à 9 heures, temps auquel elle partira de la Levée. La goëlette part bien [illegible]

9 mai J. ROBERT & CO, 47, Bienville

La barque LIVERPOOL, de Liverpool, est maintenant en déchargement [illegible]

S. HEATH & CO, 95, Camp.

AVIS—Le bateau à vapeur GEN GAINES, capitaine Wm Boggs, partira positivement pour Louisville et les ports intermédiaires, [illegible] courant, à 10 heures A. M. Les passagers sont priés de se trouver à bord, à la dite heure.

LAWRENCE & LEGENDRE, 28 et 29, Nlle Levée

9 mai

M. THOMAS DORNING est chargé de passer [illegible]

DEJOUX & FERNANDEZ, 111, rue de Chartres

8 mai—2

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE Maritime et contre l'incendie de la Louisiane, Nlle Orléans, 8 mai 1839—A une assemblée des directeurs, tenue aujourd'hui, une dividende de cinq piastres par action a été déclaré durant être porté au crédit du fond capital.

9 m—5 JOHN K WEST président

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE Maritime et contre l'incendie de la Louisiane—Nouvelle Orléans, 8 Mai 1839—A une assemblée des actionnaires tenue à ce Bureau, lundi le [illegible] courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs pour l'année prochaine.

JOHN K. WEST,
ALEXANDER GORDON,
JOHN A. MERLE,
JOAQUIN KOHN,
H. C. CAMMACK,
SEAMAN FIELD,
PLACIDE FORSTALL.

Et à une assemblée du Bureau tenue aujourd'hui John K. West a été unanimement réélu président, Charles W. Hooper, secrétaire, James Sterrett, inspecteur et Charles M. Conrad avocat. 9 m—

$30 DE RECOMPENSE.

SERONT données pour l'appréhension des deux nègres qui se sont enfuis du steamer boat Meridian, au quai du lac Pontchartrain [illegible]

PRIMEBU, d'environ 5 pieds 5 pouces de hauteur, visage allongé, sachant lire, écrire et jouer du violon. [illegible]

CEASAR est environ 5 pieds 10 pouces de hauteur, épaules rondes, visage plat, [illegible]

La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation de ces deux esclaves et $15 pour aucun d'eux.

9 m—3 PICKETT, BANKS & Co., 11, Bank Place.

A LOUER pour 1 ou 6 mois, à partir du 1er juin prochain, pour le prix de 1 piastres par mois, la maison du Docteur Duperrier, rue Ste Anne, No. 51, entre Royale et Condé.

A vendre pour cause de départ, dans la même maison UN PIANO de premier classe, importé directement de Paris il y a quelques mois par Mr. Lacelle, et de plus tous les MEUBLES qui sont dans la dite maison. 9 mai—3

A LOUER A Bail ou par mois, un Magasin très convenable pour toute sorte de Liquides, s'adresser au No. 16, rue Saint Louis.

8 mai B. LANDUMEY.

CONSERVES ALIMENTAIRES, FRUITS &c. de la fabrique de Joseph Colin, 7 Nantes, rue des Salorges, No. 9.

Par lettre du 11 mars dernier, Monsieur Joseph Colin, rue des Salorges, No. 9, à Nantes, nomme pour seul dépositaire de ses conserves, à la Nouvelle Orléans, Monsieur P. A. Cazenove qui en fait le dépôt chez Messieurs Blanchard Eimer & Co, rue Bienville, No. 26, Nouvelle Orléans 9 mai 1839.

P. A. CAZENOVE

Il importe de ne pas confondre les Conserves, Fruits, &c., de la fabrique de Joseph Colin, ci-dessus mentionnés, avec les conserves de Messieurs Colin & [illegible] qui ont été condamnées à retirer sur les étiquettes de leurs conserves, le nom de JULIEN JOSEPH MARIE COLIN. 9 mai—3

PETIT NEGRE A VENDRE—On offre à vendre un jeune nègre créole âgé de 13 à 14 ans, sachant conduire un cabriolet, domestique et fesant des cigares. Il parle anglais et français [illegible] S'adresser rue d'Orléans No. 175. 8m—2

REÇU par les derniers arrivages les Œuvres de Calzard en 5 volumes

" Sand 2 do
" A. D. Vigny 1 do
" V. Hugo 2 do
" A. Dumas 2 do
" Lamartine 2 do

Mémorial de l'artillerie accompagné d'un atlas.
Probert, traité de l'artillerie
Guide et hygiène des chasseurs
Despres traité de physique
Bourdon algèbre
" Arithmétique
" Application de l'algèbre
Géographie universelle par Malthe Brun en 6 vols accompagnée d'un atlas.
Vignoles des architectes par Charles Normand
Dictionnaire des sciences médicales 13 vols.
Encyclopédie du XIX siècle.
Leçons de littérature par Noel;
A vendre par BRUSLE & LESSEPS, encoignure Chartres et Conti.

9 m

FARINE—1100 barils farine superfine en bonne condition pour l'exportation, en magasin et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co, 69, Camp.

9 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut.

Attendu que William McCawley ayant acheté à une vente faite par Hewlett & Cenas, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834, qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps, le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire valoir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par les susdits encanteurs le 9me. jour de février de 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 17 de Décembre de l'année 1838, dans l'affaire de Thomas Duplessis vs. ses créanciers et les créanciers de T. & J. Duplessis.—No. 10,977 du docket de cette cour, à laquelle vente ledit Wm. McCawley s'est rendu acquéreur pour le prix de $9,900 comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Quatre lots de terre situés dans le faubourg Delord et désignés par les nos. 48, 49, 50 et 51, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, arpenteur-voyer, daté le 17 février 1833, et annexé à un acte de vente d'Alex Bonvan à Samuel Wright Oakes, passé devant Carlile Pollock, notaire public, le 19 Avril de la même année; lesdits lots de terre compris dans l'ilot borné par les rues Poyferre, Tchoupitoulas, Delord et Foucher.

Le lot no. 48, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferre, 92 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne, et 94 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne, et 26 pieds 3 pouces 6.7 de largeur dans le fond.

Le lot no. 49, mesure 25 pieds, 11 pouces de face à la rue Poyferre, 97 pieds 5 pouces de profondeur d'un côté, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur de l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6.7 de largeur dans le fond.

Le lot no 50, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferre, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur d'un côté, 107 pieds et 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6.7 de largeur dans le fond.

Le lot no. 51, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferre, 107 pieds et 4 lignes de profondeur d'un côté, 111 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur de l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6.7 de longueur dans le fond.

Une portion de terre située dans le faubourg Delord désignée par la lettre S, sur le plan original, fait par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 16 de Mars 1833, et posé en l'étude de Carlile Pollock, notaire de cette ville; ladite portion de terre ayant mesure anglaise, 25 pieds 10 pouces et 1 lignes de face au côté Sud Ouest d'une allée de 8 pieds de large et courant parallèlement à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Foucher, et s'étendant en profondeur du côté contigu à la dernière rue, où il attient au lot désigné sur le même plan par la lettre R, 33 pieds et 7 pouces, et du côté contigu à la rue Tchoupitoulas, où il attient au lot désigné par la lettre T, 27 pieds 3 pouces et 2 lignes, et 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Deux lots de terre contigus l'un à l'autre, situés dans le faubourg Delord, désignés par les lettres T et U, sur un plan original fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16 mars 1833, le lot désigné par la lettre T, mesure 25 pieds 10 pouces et 1 lignes de face au côté Sud-Ouest d'une allée de 8 pieds de large, et courant parallèlement à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Foucher, et s'étendant en profondeur du côté contigu vers la dernière rue, 27 pieds 3 pouces et 2 lignes; et de l'autre côté vers la première rue, 22 pieds 5 pouces et 5 lignes, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Le lot désigné par la lettre U, attenant au lot sus désigné et mesure 25 pieds 10 pouces et 1 lignes de face à la même allée et s'étend en profondeur du côté où il attient au lot désigné par la lettre T, 22 pieds 5 pouces et 5 lignes du côté contigu à la rue Tchoupitoulas où il attient au lot désigné sur le même plan par la lettre V, 17 pieds 7 pouces et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Un lot de terre désigné par la lettre W, situé dans ledit faubourg Delord, dernier lot no. 51 sus décrit, et mesure 25 pieds 10 pouces et 1 lignes de face à l'allée sus-mentionnée, [illegible] tous les lots y ensuite [illegible] ligne qui le sépare du lot désigné par la lettre U, 12 pieds 10 pouces et 4 lignes, [illegible] qui le divise du lot désigné par la lettre X, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond qui le divise du no. 51.

Bureau du greffier, le 1 mai
9 m—2 jale S. M. GUYOL, dep. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Attendu que Mr. Walsh a présenté à la cour des preuves de la paroisse de Jefferson, une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de James Bunlon, décédé ab Intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner à faire connaître à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. 9m F. DELISLE, juge.

EN débarquement

30 paniers fayence assorti pour le marché mexicain,

20 caisses gobelets taillés,
20 do de conques unis,
10 do assiettes porcelaine.
591 jarres de Marseille, [illegible] à vendre par

9m VE AICARD, 12 Vieille levée.

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Grolon, capitaine Brown, de Bordeaux.

10 caisses vin rouge, St. Julien et St. Estèphe médoc, 10 caisses prunes sèches, en grappes et petits pois.

I. L'HOTELLIER fils & Co.
9 m—1 11, rue Toulouse.

MM. BINOCHE FRERES, encoignure Royale et Toulouse, ayant reçu par le Mozart et le Lagrange, un assortiment très complet, ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général qu'on trouvera dans leur magasin un très grand choix de mousselines, crêpes, gazes de soie, jaconats, chales fichus en gaze, dentelles de soie et autres, gants de la France, [illegible] nouvelle.

1 8 42 25 21 81 47 56 53 31 26 49 45 3
[illegible] sortis [illegible] Classe [illegible]

UN GROS LOT DE $16,000
15 lots de $1,000
14 numeros sortant dans chaque billet de 25 billets
BILLETS SEULEMENT $4
LOTERIE DES [illegible] GRATUITES
Classe 5
Sera tirée Vendredi, 10 mai 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Bank, [illegible] Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
81 numéros [illegible] 11 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$16,000	$16,000
1	4,000	4,000
1	2,580	2,580
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500
15	1,000	15,000

[illegible] lots montant à [illegible]
Billets $4, demi $2, quarts $1 00.
Billet seulement ou par paquets à vendre aux principaux vendeurs de cette ville au bureau des Directeurs, No. 8, Arcade de Banks. 4 m

[illegible] 40 [illegible] 20 58 51 71 48 39 19 34 19

Tirage de la Grandy Loterie d'Etat, Classe 35, pour 1839.

UN GROS LOT DE $8000.
BILLET SEULEMENT $2 50
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE EXTRA [illegible]
Autorisée par la Législature de l'Etat,
Devant être tirée Jeudi 9 mai 1839, à 6 heures P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$8,000	$8,000
1	2,000	2,000
1	1,000	1,000
1	1,000	1,000
1	500	500

17 41 lots montant à $29,838
Billets $3 00, moitié $1 50, Quarts 75 cents
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres au No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 8 m

40 38 60 13 28 71 11 39 20 70 10 9

Numéros sortis au tirage de la Loterie de la Louisiane Classe No 30.

UN GROS LOT DE $10,000
BILLETS SEULEMENT $4 00
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 27 Mars 1828,
Classe No. 30, pour 1839.
Sera tirée Jeudi 9 mai 1839, à 6 heures de l'après midi, à l'Hôtel de l'Exchange St. Charles.
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
75 Numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME.

1	$10,000	$10,000
1	3,000	3,000
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500
1	1,300	1,300

17,811 Lots, montant à $145,934
Billets $3 00, demi $1 50, Quarts 75 cts.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp.

REÇU par le Zampa, capitaine Duguesi, venant de Nantes, et à vendre par les soussignés.

100 caisses Sardines à l'huile,
25 caisses Fraises conservées,
25 do. Fruits assortis do,
4 do. Confitures assorties,
16 do. Petits Pois assortis,
4 do. Champignons do,
1 do. Truffes pures,
Couteaux pour ouvrir les boites de ferblanc.
(manufacture de J. Colin, rue des Salorges, numéro 9 à Nantes.)

BLANCHARD EIMER & CO,
8 mai No. 26 rue Bienville.

AIGUILLES, Peignes, &c—Les soussignés viennent de recevoir par les navires Auburn, Henning et Sons, Aiguilles, Peignes d'écaille de tortue, Boites à poudre, Boutons de bretelles en os, Epingles en paquets, Hamerons, Agrafes argentées de toute grandeur &c &c, à vendre par

9 mai POLLARD & GREEN, 29 Chartres.

A VENDRE—La cargaison du navire William Tell capitaine Colin, de Malte et Messine, consistant en 16 anes et 12 ânesses de Malte, de la meilleure race qui ait jamais été importée aux Etats Unis.

50 tonneaux soufre raffiné,
2750 boites citrons de Messine,
250 do oranges, do. do.

9 mai A. S. BACHU, encoignure Camp et Canal.

MARCHANDISES DE MODE—6 caisses assortie contenant chapeaux de dames en paille et en soie, chales, écharpes, [illegible] crêpons de couleur, rubans de soie, &c. en débarquement du Havre, à vendre par

9m KOHN, DARON & co., 28 Bienville.

MOUSSE NOIRE—13 barils en bonne condition, en débarquement du steamer Washington, à vendre par

8m P. H. GALLWEY, 6 rue Conti

PORTER de Londres—Brown Stout doux de l'Abbott en barriques, contenant 60 douzaine chaque, en magasin et à vendre par

9m CHARLES CLEGG, 47 Royale.

MARCHANDISES anglaises, importées de goût fond noir dentelle, satins blanc et en couleurs, ayant droit au *drawback*, à vendre par

9 m CHARLES CLEGG, 47, Royale.

BEURRE, SAINDOUX ET FARINE—30 baquets Saindoux, 6 barillets Beurre et 40 barils farine, en magasin et à vendre par

HANNAY & ROBERTSON,
9 mai 57, Nelle-Levée,

TOILE, CORDE D'EMBALLAGE ET FICELLE—600 pièces grosse toile du Kentucky; 30 do. de Dundee, 1200 rouleaux corde de [illegible]; 60 balles ficelle, en magasin et à vendre par

GEO. BUCHANAN & CO,
9 mai 68, Camp.

JAEGER ACHTUNG.

Die Mitglieder der compagnie sind aufgefordert, sich nächsten Sonntag den 12 May morgens 8 Uhr precis, in voller Uniform, weisen Beinkleider, mit Tornister und 24 blinden Patronen, auf dem Versammlungszimmer einzufinden.

Auf Befehl des captains,
7 m J. C. WAGNER, Ober jaeger.

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par

HAGEDORN & CRAMER,
9 m 50, rue Bienville.

SEL—3300 sacs Sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantité convenable aux acheteurs, par ALEX. PARKS,
9 mai 65, Commune.

SEL des Iles Turques en sacs de deux boisseaux, à vendre en quantité convenable aux acheteurs, par ALEX. PARKS,
9 mai 65, Commune.

CAFE, RIZ ET SUCRE—300 sacs café vert de la Havane; 50 tierçons riz de la Caroline, 170 boites sucre blanc de la Havane, à vendre par

9 mai F. DELIZARDI & CO, 149, Poydras.

CIDRE DE CHAMPAGNE—100 boites de qualité supérieure en magasin et à vendre par

J. B. BAILEY, 14, Bienville. 9 m

RUM, EAU-DE-VIE ET GENIEVRE—140 barils en magasin et à vendre par

9 m J. B. BAILEY & Co, 14, Bienville. 9 m

CORDAGES ET CABLES DE MANILLE—300 rouleaux cordages de grandeur assortie, à vendre par J. B. BAILEY, 14, Bienville. 9 m

LARD assorti en magasin et à vendre par [illegible]

S. B. MULLEN, 17, rue Poydras.

JAMBONS ENVELOPPES—En magasin et à vendre par S. B. MULLEN,
9 m 17, Poydras.

EAU-DE-VIE DE COGNAC à vendre en débarquement du navire Grothon de Bordeaux par LARUE & PREVOST, 6, Royale. 9 m

FRET PESANT POUR NEW-YORK—On peut avoir 200 tonneaux de fret en s'adressant à

9 m COIT & Co, 20, Douane

TABAC—30 boucauts Tabac en feuille, à vendre par CARMAN & McMAHON,
9 mai 41 et 43, Poydras.

JUS de Groseille, Sirops assortis, à vendre par LOREILHE & VALETON,
9 mai Encoig. Royal et Douane

CIGARES—300,000 cigares espagnols et mêlées, à vendre par CARMAN & McMAHON,
9 m 41 et 43, Poydras.

TRAITES sur St-Louis à vendre par CARMAN & McMAHON,
9 mai 41 et 43, Poydras.

PORC prime à l'inspection, à vendre par CARMAN & McMAHON,
9 mai 41 et 43, Poydras.

TAPISSERIE—5 caisses en magasin et à vendre par 8m KOHN, DARON & co. 28 Bienville

AVIS D'ENCAN ET DE CHANGEMENT DE DEMEURE—Les soussignés ont transporté leur magasin d'encan au No. 107, rue Chartres entre St. Louis et Conti. Les jours réguliers d'encan de marchandises seront le mercredi et jeudi, à 10 heures a. m. Ils feront aussi des ventes de propriétés, d'esclaves, &c, au dehors, tous les jours; et ils sollicitent la continuation du patronage de leurs amis et du public. Des avances sont faites sur les marchandises envoyées à l'encan.

8 mai FERNANDEZ & WHITING.

BUREAU de la compagnie d'Assurance de l'Union—Nelle. Orléans, 8 mai 1839—Une élection de neuf directeurs pour l'année prochaine aura lieu jeudi le 9 courant, entre midi et 2 heures P. M.

EDWARD BARRY, Président.
8 m—2

AVIS—Le capitaine du bateau à vapeur Genl Gaines, dans son dernier voyage à Louisville, avait à bord un passager qui conduisait deux nègres dont il l'était passer comme lui appartenant.

Le capitaine soupçonnant que ces esclaves avaient été volés fit arrêter cette personne ainsi que les deux esclaves, et ils sont maintenant logés dans la geole de Louisville. L'un des nègres dit qu'il s'appelle SAM appartenant à Mr. Delonge, et l'autre se nommant SEYMOUR et se disant appartenir à Mr. Pierre Marmeau, planteur, près de l'église du Bonnet Carre. Pour plus amples informations, s'adresser à

LAWRENCE & LEGENDRE,
8 m 28 et 29, Nlle. Levée.

PERDU ou égaré le 8 avril, du dray no. 669, allant à bord du steamer Juskins, un cable de manille de 3 pouces et 2 pièces toile de coton. Les objets n'ont point été reçus par le commis du bateau, mais par quelques autres personnes sur le quai et par méprise auront été embarqués à bord d'un autre bateau. Toute information relativement à ces objets sera reçue avec reconnaissance par

9 mai PRIETLY & BEIN, 22, Vieille Levée.

A VENDRE

UNE négresse de choix, blanchisseuse, repasseuse, plisseuse et cuisinière de première qualité parfaitement Américaine et recommandée.

S'adresser pour le prix et les conditions à Adrien Aubry, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

8 m—3

De plus une excellente négresse avec ses 3 enfans males, bonne blanchisseuse, habiluée aux travaux d'une habitation, conditions très avantageuses

A LOUER—Une jolie maison et commode de deux étages, située rue de la Douane no 92, entre Royale et Bourbon. On y fait dans ce moment quelques petites réparations qui seront terminées avant huit jours. S'adresser à

8 m A. & C. CAVELIER.

A LOUER jusqu'au 1er Novembre 1839—Une maison très commode pour une petite famille, située dans la rue du Maine, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser au No 11, rue de l'Hôpital. 8 mai

EPAVES.

A été conduit à l'écurie de Louis Bonnau, à Milneboug le 4 courant un cheval américain, âgé de six ans, couleur bai brulée, longue queue, les quatre pieds ferrés, selle et bride; [illegible] le propriétaire est prié de le réclamer dans le délai de [illegible] sans quoi il sera vendu par le syndic à Milneboug.

Milneboug, le 4 mai 1839.
8 m—3 A. CLAVIE, syndic

AVIS—B. SYKES, encanteur commet comme encanteur pour la ville et la paroisse de la Nouvelle Orléans, offre ses services à ses amis et au public. [illegible] Bureau au No. 51, rue du Canal entre les [illegible] Camp et l'Hôtel des Planteurs.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE ORLEANS—[illegible] à l'assemblée générale annuelle [illegible] 6 juin 1839.

E. L. TRACY, Secrétaire.
Nouvelle Orléans, 4 mai 1839.
7 mai

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

Suivante NOUVELLE ORLEANS
Le Public [illegible] le 26 Décembre 1839.
A JACKSONVILLE, Floride.
[illegible]
SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs

100,000 BILLETS A $15, $1,500,000
Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.
SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New York,—*Seuls Agents.*

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle Orléans, aux noms de Louis Schmidt, conjointement avec J. R. Pomeroy, Esq. actuellement caissier de la banque des Citoyens et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, et Robert [illegible] par acte passé pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes nommées ci-dessus comme commissaires, pour la sécurité du fortuné gagnant.

A New York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque du Phénix au crédit des ces banques de la Nouvelle Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes pardevant A. Mazureau Esq. not. pub., relativement au transfert des propriétés des lots dans cette loterie.

100 LOTS GAGNANTS,

Comme Suit:

1 Lot—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 286 pieds, 5 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 161 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 142 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 3 Banques et dans le voisinage de l'Hôtel St-Charles et du City Hotel, il est à présumer qu'avant peu les loyers s'élèveront à $50,000 par an. Estimée, $700,000.

1 Lot—Le superbe Edifice, connu sous le nom du City Hotel, ci-devant *Bishop's Hotel*, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 162 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation centrale, pourra sous peu être porté à $30,000. Estimée, $500,000.

1 Lot—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à toucher l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000

1 Lot—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000

1 Lot—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000

1 Lot—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 126 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 23,000

1 Lot—La jolie Maison No. 21, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 32 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000

1 Lot—La jolie Maison à 2 étages No 339, dans la rue Royale entre l'Hôpital et Ursuline, mesurant 21 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,020 par an. Estimée, 15,000

1 Lot de	250 Actions, Banque du Canal,			$25,000
1 Lot de	200	"	" Commerce,	20,000
1 Lot de	150	"	" Mech & Tra	15,000
3 Lots de	100	" chaque,	" Cité,	30,000
2 Lots de	50	"	" Exchange,	10,000
2 Lots de	25	"	" Gas Light,	5,000
2 Lots de	15	"	" Mech & Tra	3,000
20 Lots de	10	"	" de l'Etat,	20,000
10 Lots de	2	"	" Gas Light,	2,000
20 Lots de	1	"	" Louisiane,	20,000
20 Lots de	1	"	" d'Orléans,	20,000
150 Lots de	1	"	" Union Floride,	15,000

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions mêmes ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE.

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On recevra à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé,) contenants des remises pour la quantité de Billets requis, et adressés à

SCHMIDT & HAMILTON,
A la Nouvelle-Orléans.
Seront exécutés avec promptitude.

Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre aux Florides pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839.
10 mai

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 9 Mai.

5me. Représentation de

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer, paroles de Scribe.

Décorations nouvelles peintes par M. Develle.

8me. Acte.

LES JARDINS ET LE CHATEAU DE CHENONCEAUX.

3me. Acte

LES GRANDS PRES-AUX-CLERCS.

4me. Acte

UN SALON A L'HOTEL DE NEVERS,

5me. Acte, (1er. tableau)

UNE SALLE DE BAL A L'HOTEL DE SENS

2me. Tableau.

L'extérieur d'un Temple Protestant.

3me. Tableau.

Vue de Paris au Clair de la Lune.

Vû la longueur de cet ouvrage, le spectacle commencera à 7 heures. Les bureaux seront ouverts à 6 heures et demie.

Vendredi 10.

Bénéfice de M. A. Lussan.

LES MARTYRS DE LA LOUISIANE.

Tragédie en 5 actes, de A. Lussan.

L'affiche annoncera la petite pièce.

POUR VERMILLONVILLE, Perrys Bridge etc.—Le beau bateau à vapeur COLORADO, capitaine P. Underwood, partira pour les ports ci-dessus vendredi le 10 courant à 4 heures p. m. et prendra du fret et des passagers pour les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti ou à J. HALL & H. B. BEIN, 19, Nelle Levée.

POUR LA MOBILE—Aujourd'hui—Arrêtant à la BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN et PASCAGOULA—Le bateau à vapeur ISABELLA, capitaine C. Walker, partira du Lac au bout du Rail Road, aujourd'hui le 9 courant, à l'arrivée des chars de 4 heures P. M. S'adresser à

9 mai A. M. HOLBROOK, 26, Vieille Levée.

POUR LOUISVILLE—Dimanche le 12, à 10 heures A. M.—Le bateau à vapeur AMBASSADOR, capitaine J. J. James, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras, ou à

LAWRENCE & LEGENDRE,
9 mai 28 et 29, Nelle Levée.

POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur GIRAFFE, capitaine Swift, partira du Lac au bout du rail road, vendredi le 10 courant, immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au

REYNOLDS, BYRNE & CO,
9 mai 80, Canal.

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur W. FRENCH, capitaine S. Johnston, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires samedi le 11 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

GEO. BUCHANAN & Co,
9 m 68, Camp.

POUR LOUISVILLE—Le bateau-à-vapeur GEN. GAINES, capitaine Wm. Boggs, partira pour le port ci-dessus jeudi le 9 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier, ou à

LAWRENCE & LEGENDRE,
7 mai 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Bateau pour Passagers—Le bateau à vapeur NORFOLK, capitaine John Smith, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, vendredi le 10 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

PIERCE, SHANNON & BRO.
8 m 57, Magasins.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas, Newton, Franklin et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur A. PORTER, capt. R. G. Dorsey partira pour les ports ci-dessus à 4 heures l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Bienville ou à

J. HALL & H. B. BIEN,
8m 19, Nlle. Levée.

POUR LOUISVILLE—Le beau bateau à vapeur EMPEROR, capitaine A. Antri, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira jeudi le 9 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

PIERCE, SHANNON & Brother.
6 mai

POUR ST. LOUIS, ALTON ET LES PORTS INTERMEDIAIRES—Le beau bateau à vapeur UNITED STATES, capt. Freeland est maintenant prêt à prendre du fret et ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

6 m BOGERT & HAWTHON, 63, Gravier

Bateau-à-vapeur à vendre—Un bateau à vapeur peu d'eau, [illegible] et bien pourvu de tous ses accessoires. Pour les renseignements s'adresser à

J. V. LAVILLEBEUVRE,
13 av. 17, Magasins.

UNE dame américaine connaissant l'anglais et le français grammaticalement et qui a déjà donné des leçons, désire obtenir une situation comme institutrice dans une famille. Une famille française aurait la préférence. S'adresser au bureau de ce journal. 7m

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA Presse à coton—Nlle. Orléans, 1er mai 1839—A une élection tenue le 15 du mois dernier, les personnes suivantes ont été dûment élu directeurs de la compagnie, savoir:

H. BUCKMAN,
W. J. HEPP,
THOS. TOBY,
JOHN NICHOLSON,
JOSHUA BALDWIN.

Et à une assemblée tenue le 21 du mois dernier John Nicholson, Esq a été nommé président du bureau.

7 mai SAM. RICKER, jr. Secrétaire

A LOUER.

Une résidence située à la paroisse St. Charles, rive droite du fleuve à huit lieues de la ville, [illegible] une grande maison [illegible] toutes les bâtisses convenables et [illegible]

Une autre résidence d'été, à Milneburg, près du Mandeville, [illegible] maison de maître, composée de 5 appartements [illegible] S'adresser à M. Barnett Sr., rue de Chartres, No 100, pour les conditions. 7 m—4

JARDIN DE VALEUR A VENDRE.

SITUE sur le chemin de Gentilly, à environ deux milles et demi de la ville, [illegible] pour le marché. Il se trouve dans le dit jardin des jeunes arbres, waggons pour le marché et de beaux chevaux, ainsi que les instruments aratoires nécessaires au jardinage, et un bail pour ledit jardin pour un terme de [illegible] années. S'adresser à

JARVIS & ANDREWS,
7 m—6 Encoignure Commune et Tchoupitoulas

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills P. à Louisville, Ky. en trois jours et de [illegible] à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS.

De Mills Point se rendant à la convenance des passagers

A Mills Point la ligne est la route la plus sûre pour la malle de la Nlle. Orléans et St Louis. C'est la route la plus directe de St Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel, Bowling Green
Bureau général de Poste Nashville.
" " " Mills Point.
" " " Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenessee
7 mai

DES propositions cachetées seront reçues pendant huit jours pour remplir un morceau de terre à Milneburg, dans l'ilet no. 5, et l'élever au dessus du niveau; le dit ilet mesure 373 pieds de face au Lac Pontchartrain, côté est du rail road, sur 337 pieds sur l'Avenue Washington contenant environ cent onze mille pieds carrés.

Signé G. W. MORGAN, RICH. RELF,

Exécuteurs testamentaires de A. Milne.

Milnesburgh, 7 mai 1839.
7 mai—

JE viens dénoncer au public un lâche et infâme Garde de dupes, nommé E. Caillard, avocat. Je donnerai sur sa conduite et ses procédés, d'amples renseignements à quiconque m'en demandera

F. EUGENE RAVIER,
7m—3 Enc. des rues Dauphine et E. placede

F. E. RAVIER, auteur du libel ci-dessus, [illegible] contre Mr. E. Caillard avocat, a été livré au tribunal civil et criminel.

A VENDRE—Le bel établissement bien connu sous le nom de *Providence Coffee House*, avec la grocerie. Le tout bien pourvu de liqueurs et vins de toute espèce et de première qualité.

Aussi un Tir au Pistolet et Carabine, monté de trois plaques, avec les armes de première qualité et en bon état, et tous ses accessoires.

Cet établissement n'est vendu que parceque le propriétaire veut se livrer à un autre genre de commerce qui le forcera à s'absenter de chez lui, et de ne lui permettra pas de veiller au dit établissement.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, encoignure St-James et Lewe (Faubourg Annonciation. 7m—6

LES soussignés successeurs de Charles Colas ont l'honneur d'informer leurs connaissances et le public qu'ils viennent de recevoir par le navire Monument du Havre, les articles suivants:—

Chapeaux castor larges bords, gris et noir, chemises jaconat, dessins nouveaux, bottines, cuir vernis, cantons, parfumerie en tout genre &c.

THORET & CHARPAL,
7 m—4 134, rue de Chartres

UN bon jardinier, bien recommandé trouverait de l'emploi sur une habitation à deux lieues de la ville en s'adressant au soussigné.

6 mai—4 JOHN B. LEPRETRE, 86 St. Louis.

A VENDRE par les soussignés.

Merinos noir et de couleur pour habits d'été, Coutils blancs et rayés, et de couleurs assorties, d'une qualité supérieure.

1 caisse de bottines de dames.

1 do parapluies et parasols et autres articles de saison

Partant pour France le 15 de ce mois, les personnes qui n'ont pas réglé leur compte sont priés de le faire, il profite de l'occasion pour offrir ses services aux personnes qui voudront bien lui remettre des commissions, qu'il s'empressera de remplir avec la plus grande exactitude.

VOR DECAUX,
6 mai 75, rue Royale.

NOUVEAUTES—Les soussignés ont reçu par le navire Monument, du Havre, un assortiment de chales 6-4 mousselines brodés à rivière et garnie d'une dentelle.

TOOLE & BARRIERE,
6 mai—3 no 20, rue Chartres.

A LOUER

Une MAISON en briques à étage, rue Dumaine, entre Bourgogne et Remparts, contenant six beaux appartements et plusieurs cabinets; la cour est spacieuse, il s'y trouve cuisine, cave, chambres à domestiques, écurie, remise, porte cochère, poulailler, &c. Il y a aussi une arrière cour pour la vente et un joli jardin; les tuyaux de la pompe fournissent de l'eau à la maison et à la cuisine.

Aussi à louer—plusieurs domestiques, tels que cuisinières, servantes, cochers &c. S'adresser à Mr. By. Fleitas, rue des Marais, entre Dumaine et Ste. Anne, 6 mai—3

POUR LIVERPOOL—Le beau navire OCTORAR, capitaine Decon, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 12 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J. H. ASHBRIDGE,
9 mai 65, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fine voilier QUEEN ADELAIDE, capitaine Barston, ayant les deux tiers de sa cargaison engagés et allant à bord partira sous peu. Pour le fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à

J. H. ASHBRIDGE,
9 m 65, rue de la Commune.

LIGNE ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET APALACHICOLA—La goëlette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodberry, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
9 m 65, Commune.

DEMANDE POUR GIBRALTAR—Un bâtiment du port d'environ 130 boucauds de tabac peut trouver de l'emploi. S'adresser à

J. W. ZACHARIE & co. 8m

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière EXCHANGE, capitaine Andrews, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin ou à

J. H. ASHBRIDGE,
8 m 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière CASSIUS, capitaine Preastly, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. H. ASHBRIDGE,
8 m 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—Premier bâtiment—La goëlette fine voilière ATLANTIC, capt. Paterson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.
8 m

POUR BALTIMORE—Le brick JAMES DRUMMOND, capitaine Blunt, partira pour le port ci-dessus. Pour fret de [illegible] barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord au Payoune ou à WHITRIDGE & Co,
8 m 76, rue des Magasins.

POUR BALTIMORE—La goëlette fine voilière RIO, capt. Kerby, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au nouveau bassin ou à

8 m J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de paquets entre la Louisiane et la Pensylvanie—Le navire A 1, ST. LOUIS, Wm. Watson, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au bas de l'hôtel de la Monnaie ou à

N. F. COMLY & Co,
97, rue du Camp.

On avance les frais par cette ligne lors qu'on le désire. 8m

POUR NEW-YORK—300 balles de coton peuvent être pris par un bâtiment de première classe. Pour les conditions s'adresser à

J. ASHBRIDGE,
8 m 65, rue Commune.

POUR NEW YORK—Le schooner fin voilier LOUISA, capitaine Perry, ayant la plus grande partie engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

8 m J. H. ASHBRIDGE & Co. 65 Commune.

POUR NEW YORK—Devant partir le samedi, 10 mai—Le brick A1 fin voilier CHOCTAW, capitaine Stevens, ayant presque tout son chargement engagé sera expédié comme ci-dessus. Pour passage, s'adresser à bord, en face du poteau no. 12, seconde municipalité ou à

8 mai E. A. BRIDGE, 60, rue Gravier.

POUR PHILADELPHIE—Devant partir le samedi 10 mai—Le brick fin voilier NEW ENGLAND, double et chevillé en cuivre, capt. Colleys, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Joseph, ou à

8 mai J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier PASTORA capitaine Farwell, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

5 mai R. GRONING & CO.

POUR LONDRES—Le navire A 1, ROB ROY, capt. Robt. L. Marsh, partira le 25 mai et peut facilement accomplir pour passagers. S'adresser à bord ou à

J. W. ZACHARIE & Co, 88, Douane

POUR LIVERPOOL—Le navire A MARYLAND, capitaine Berry, peut prendre 150 balles de coton et partira dimanche le 12 courant. Pour fret ou passage de 4 passagers de chambre, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Devant partir le 11 courant—Le beau navire A1, SIDNEY capitaine Cowen, partira comme ci-dessus. Peut prendre 4 passagers de chambre. S'adresser à

LEVI H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Devant partir le [illegible] courant—La barque A1, FANNY, capt. Crowell, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Elle peut prendre 4 passagers de chambre. Pour fret ou passage s'adresser à LEVI H. GALE,
8m 93, rue de la Commune

A FRETER—La goëlette fine voilière DORIS, capitaine [illegible], maintenant prête à [illegible]

J. ROBERT & Co, 47, Bienville

Ligne de paquets entre la Nouvelle Orléans et Baltimore—Pour Baltimore—Le navire A 1 SEAMAN, capitaine Crowell, ayant sa cargaison à bord, partira demain le 8 courant. Il peut prendre 5 ou 6 passagers, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,
7 mai 22, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Devant partir le 12—Le brick [illegible] capitaine [illegible] WM. HENRY, capitaine [illegible] partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à [illegible] 15 Douane

[illegible] et New York,—Le paquebot [illegible] partira positivement [illegible] de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, au bas du marché aux légumes, ou à

JAMES H. HULLEN,
No. 30, rue du Camp.

POUR LA VERA CRUZ—La goëlette fine MINERVA, capitaine Vincent, partira positivement jeudi 9 courant. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier [illegible], capitaine Morton, partira pour le port ci-dessus jeudi prochain, le 9 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

3 mai R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière RESOLUTION, doublée et chevillée en cuivre, capt. Forest, ayant toute sa cargaison engagée, partira le 15 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à

S. HEATH & Co. 95 Camp.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière MARGARET, doublée et chevillée en cuivre classée A E à Lloyd's, garantit avoir ses assurances [illegible] A 1 et sera pris à des conditions [illegible]

S. HEATH & Co,
3 mai Rue du Camp, No 95

A FRETER—La goëlette fine voilière MINERVA, capt. Vincent, est prête à recevoir du chargement pour un port du Golfe. S'adresser à J. ROBERT & Co,
47, rue Bienville.

A VENDRE, pour clore une affaire—Le tiers de la corvette Marie, maintenant ancrée [illegible] l'autre côté du fleuve. [illegible]

BAILEY & MARCEY, ou L. H. GALE

POUR NORFOLK ET BALTIMORE—Le brick fin voilier A 1 ISAAC FRANKLIN, capitaine Wm. Smith, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché à la viande, ou à

J. W. ZACHARIE & Co,
2 m 88, Douane

POUR HOUSTON, directement—La bonne goëlette SARAH, capitaine Thos Hogan, a les deux tiers de sa cargaison engagée. Pour fret d'environ 100 barils ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 mai J. BELLOW, jr. Levée

POUR VERA CRUZ—Le brick fin voilier EMPRESSARIO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Logeden, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le fret de 500 barils ou passage, ayant de beaux emménagements pour 25 passagers de chambre, s'adresser à bord, [illegible]

JOHN T. LAGUERENNE,
2 m 9, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire A1 PICKERING DODGE, capt. Hallett, est maintenant en chargement à la Presse d'Orléans et partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles de coton, s'adresser à bord ou à

GEO. GREEN & BRO
2 mai 26 Gravier

POUR BORDEAUX—La barque française PETITE SUZANNE, capt. Lagarenne, ayant fini son déchargement est prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à

JOHN T. LAGUERENNE,
2 mai 9, Toulouse

HOTEL DU LAC

Situé au Lac au bout du Chemin [illegible] en Coquilles.

Cet superbe établissement ayant été entièrement remeublé et fourni de tout ce qui peut le rendre confortable, sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'Hôtel du lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, comme retraite agréable, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. La promenade le long des bancs du canal est aussi connue pour être la plus agréable que l'on puisse trouver dans les environs de la ville, soit en cabriolet ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour la conduite de chevaux, &c. se trouvent aux attachés à l'Hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, par conséquent les messieurs qui désireront boire ou manger pourront être servis à la plus Courte délai. Le dépense [illegible] de ce qu'il y aura de mieux sur le [illegible]

Les messieurs qui désireront avoir des diners et soupers privés seront servis avec la plus grande promptitude.

Des arrangements ont été pris pour mettre en état soi [illegible] pour les dames et messieurs; [illegible] du propriétaire de ne rien épargner pour rendre cet établissement, l'endroit le plus désirable pour les après midi et les soirées qui puisse se trouver dans les environs de la Nouvelle Orléans.

2 m—3m E. H. TAYLOR, Propriétaire

ARGENTERIE ALLEMANDE—Le soussigné agent pour un des établissements les plus étendus, prend la liberté d'appeler l'attention des marchands à ces objets qui sont maintenant à un tel degré de perfection qu'ils resemblent à s'y méprendre au véritable argent par leur beauté, leur poli et leur durée. Il a à vendre plusieurs caisses contenant des chandeliers, vases, cuillères potagères, cuillères et fourchettes, théière, plateaux, &c. Il recevra des commandes pour la confection d'articles de cette description et du goût que l'on indiquera.

HUGO C. GILDEMEESTER,
27a—1m 45, rue Bienville.

AVIS.—Les actionnaires de la Compagnie du Steam Ferry de la seconde municipalité sont avertis qu'un état mensuel des affaires de cette institution est toujours prêt pour l'examen, le premier de chaque mois, en s'adressant à M. E. L. Tracy à secrétaire de la compagnie d'assurance des pompiers, [illegible] du Camp.

2 mai—d JAS. H. DEACON, 1 Président.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. L. FERNET.

Bureau No. 58, rue des Magasins

IL sera vendu vendredi 10 du courant, à 4 heures et demi P. M., rue Julie, dans la seconde maison après l'encoignure de la rue Baronne,

L'AMEUBLEMENT d'une maison, vendu pour cause de départ.

Conditions, comptant, avant d'enlever les objets devant être enlevés le jour même de la vente. 9 av

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente pour cause de départ.

VENDREDI prochain, 10 du courant, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, il sera vendu à 4 heures précises de l'après-midi, son assortiment de MEUBLES, consistant en Lits, Armoires, Tables, Toilettes, Sofas, Glaces, Chaises, Tapis, Couvertures de lits et Couvertes, Draps de lit, Matelas, Tableaux et Rideaux, batteries de cuisine, vaisselles, &c. &c. Conditions: comptant.

Mr. et Mme. Simon saisissent cette occasion pour annoncer leur prochain départ pour France, ils déclarent ne rien devoir. 9 mai

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu vendredi le 10 du courant, dans la cour de la presse à coton à vapeur de la Levée, à 5 heures de l'après midi, pour le compte de qui il appartiendra:

Environ 45 balles coton avarié.
Conditions, comptant. 9m

PAR FAUCHER.

IL sera vendu samedi prochain 11 courant, à midi précis, à la bourse de Cité rue St. Louis,

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Marigny, mesurant 57 pieds face à la rue Marigny et 60 pieds face à la rue d'Amour, faisant encoignure aux dites rues; ainsi que la maison qui existe dessus, composée de deux chambres à feu avec galerie et cabinet, aussi une cuisine de trois chambres, puits, latrine, &c. La maison est louée $30 par mois; conditions un tiers comptant et la balance à six et douze mois.

TROIS LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, quartier Duralde, désignés par les Nos. 13, 14 et 15, mesurant 31 pieds de face à la rue de l'Independance sur 96 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Le No. 13, faisant encoignure à la rue St. Jean-Baptiste; conditions moitié comptant et moitié à six mois.

DEUX LOTS DE TERRE situés à Tanisbourg, rive droite du fleuve désignés par les Nos. 16 et 17, de l'ilet No. 1, compris entre les rues Orléans et Odéon, mesurant chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Hismer, sur 115 de profondeur: conditions comptant.

NEUF LOTS DE TERRE, situés à Carrollton faisant partie de l'ilet B compris entre les rues Jackson, Plum, Mary et Fourth, désignés par les Nos. 1 à 9, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jackson; le No. 1 faisant encoignure à la rue Plum.

TROIS AUTRES LOTS de mêmes dimensions dans l'ilet C, faisant face et encoignure aux rues Mary et Fifth; conditions, payable par moitié à six et douze mois.

On peut voir les plans chez le susdit encanteur, passage de la Bourse, vis-à-vis le café D'Ambrogio.

Les actes de vente devront être passés par J. Cuvillier not. public. 9 m

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi prochain, le 10 mai, à midi, rue Royale, no. 332, entre Ursuline et Hôpital, une quantité de meubles consistant en armoire d'acajou, lits de lit; armoire en merisier, de toute grandeur et de tout genre, lits, canapés, tables, chaises, placage, bois d'acajou, établi et plusieurs objets: le tout fabriqué à la maison. Conditions, à la vente.

On vendra à l'amiable jusqu'au jour de la vente.
9 mai

PAR W. S. WATERMAN.

SAMEDI le 11 mai 1839, à 10 heures, par ordre de l'honorable cour des Preuves dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, daté, Nelle. Orléans, 3 mai 1839, il sera exposé en vente publique à l'encan, à l'encoignure des rues Camp et Canal, les effets mobiliers appartenants à la succession de William Osborne, décédé. 9 m—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente du fond d'un magasin de variété.

MARDI le 14 courant, à 10 heures a. m. il sera vendu, à l'encoignure des rues Ursuline et Vieille Levée.

Le fond d'un magasin de variété, contenant vaisselle en faïence et bois, quincaillerie, Britannia etc. et une variété d'autres articles. Aussi, un grand assortiment de cages d'oiseaux et les améliorations du dit Magasin. 9 m

VENTE DE SYNDIC.

R. Ingraham contre ses créanciers et les créanciers de Ingraham Son.

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 21 février 1839, il sera vendu, le mercredi 22 de mai courant, à 10 heures du matin, à en magasin d'encan, rue Conti, No. 29,

Une quantité de bottes et souliers;

Et le même jour, à la même heure, à l'encoignure des rues des Magasins et du Canal,

Les comptoirs et étagères &c. d'un magasin de bottes et souliers. Le tout abandonné à ses créanciers par le dit insolvable.

Conditions, comptant. 9 mai—4

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu, jeudi 9 du courant, à 5 heures de l'après-midi, sur les lieux

Le Café "Le Shipping Exchange" situé à l'encoignure des rues de la Nouvelle-Levée et Hôpital.

Conditions, comptant. 8 mai

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, samedi 18 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, pour le compte et au risque de Mr. Théodule Lasse, qui a négligé de se conformer aux conditions d'une vente à lui faite, par le syndic ci-dessous mentionné,

REUBEN, mulâtre âgé d'environ 21 ans, parfait domestique, palfrenier et cocher, pleinement garanti les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—4 et 8 mois de crédit, à partir du 6 avril dernier, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'au paiement final. L'acte de vente pardevant L. T. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.

PAR ordre du syndic de la succession de Klappenburg, Bleker & co. il sera vendu mardi le 21 courant, à la Bourse de la Cité, à midi, pour le compte des personnes suivantes, acquéreurs à une vente par ordre de l'honorable Cour du District, le 29 septembre 1838, ne s'étant pas conformés aux conditions de la dite vente.

Pour le compte de William T. Thompson, 16 lots de terre situés dans l'ilet Bath, no 16, comme il appert sur un plan tiré par Wm. Prosman, en date du 26 septembre 1838 et exibé à la vente.

Pour le compte de John Waters. Un ilet de terre à Carrollton, No. 13, comme il appert sur un plan tiré par Wm. Prosman, le 26 septembre 1838, contenant 21 lots chacun.

Conditions, comptant—Les actes de vente seront passés pardevant L. W. Barnett, not. pub aux frais des acquéreurs. 8 m—6, 13, 18

PAR M. BARNETT, Sr.

Vente sans réserve.

IL sera vendu samedi, 11 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité,

Superbes Terrains de grande valeur situés dans le troisième municipalité, avec une superbe maison en briques à étage. Ces terrains sont situés dans l'une des plus beaux quartiers de la ville.

Le Lot No. 1, mesure 50 pieds de face à la rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne, sur 100 pieds, 6 pouces et 7 lignes de profondeur.

Le Lot No 2, joignant le no 1, mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds, 6 pouces 7 lignes de profondeur.

Le Lot no. 3, joignant le no. 2, mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds, 6 pouces 7 lignes de profondeur.

Le Lot No. 4, joignant le no. 3, forme l'encoignure de la rue Bourgogne et de l'Esplanade, mesure 37 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur. Il existe sur ce lot une belle maison en briques à deux étages, contenant au premier en trois chambres, cuisine, chambres à repasser et salle, au second trois chambres à coucher pour domestiques, puits, latrines, &c. La maison est dans un parfait état et très bien traitée; [illegible] en marbre à colonnes, grates, &c; les bancs [illegible]

Le Lot no 5 mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Bourgogne, entre Quartier et Esplanade, sur 97 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur

Le Lot no 6, mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue Quartier, sur 75 pieds de profondeur.

Conditions de la vente—6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Carlisle Pollock.

La maison sera livrée un mois après l'adjudication
8 mai

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de jambons avariés.

IL sera vendu vendredi le 10 courant, à 10 heures sur le quai en face de la rue Gravier

1962 jambons très légèrement avariés à bord d'un chaland pendant son voyage de Cincinnati à ce port, sous l'inspection des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra

Conditions, comptant 9 m

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi 9 du courant, à 11 heures du matin, au No. 2, rue Toulouse, pour clore diverses affaires,

1000 caisses vin rouge, (différentes marques),
10 barriques vin Montferrand,
50 do Vin blanc,
20 demi pipes eau de vie, &c.
Conditions à la vente. 7m

Beaux meubles à l'encan.

PAR A BEARD.

IL sera vendu vendredi le 10 courant, à 5 heures, au Hôtel de la rue St. Charles, un magnifique armoire de bois de lit qui peuvent être examiné à la ronde de l'Hôtel. 7m

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu jeudi, le 9 courant, à 10 heures du matin, au no. 55, rue du Canal,

Une quantité de meubles de ménage, tapis de Bruxelles, &c.

Conditions, à la vente. 7 m

PAR GUINAULT & DELASSUS.

Vente Retardée.

Faillite de George Héno.

IL sera vendu mardi 4 Juin 1839, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district de l'état de la Louisiane, et à la requête de James P. Freret, syndic des créanciers de George Héno.

UN LOT DE TERRE situé dans la commune de cette ville, faisant partie du lot No. 1 de l'ilet No. 16, mesurant 30 pieds de face à la rue du Bassin sur une profondeur de 190 pieds, face à la rue Franklin, ayant également 30 pieds de face sur cette rue, borné par la propriété de feu M. [illegible], et de l'autre par la portion restante du lot No. 1 ensemble une maison briquetée entre poteaux de diverses appartements, cuisine en bois, etc. etc.

Conditions—1/3 comptant, $1,950, payables le 5 décembre 1839 et la balance à 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque sur la propriété vendue. 4 mai—

PROMENADE DU BAYOU ST JEAN—Dimanche prochain, 5 courant, les bains pour hommes seront ouverts, et ceux pour dames étant en construction seront prêts incessamment. Joint à cet établissement se trouve un restaurant servi avec élégance et propreté, une barre ou café pourvu de toutes sortes de liqueurs en tout ce qu'il y a de mieux, de vastes écuries et remises bien tenues pour chevaux et voitures.

Dans le même établissement des bains du bayou pourra voir l'ingénieuse invention de

L'HOMME AQUATIQUE, OU L'HOMME DES MERS,

Brevete par sa majesté le roi des Français. Les expériences en seront faites le jour de l'ouverture de l'établissement ci-dessus mentionné, et seront en pleine activité dès les premiers jours de la semaine subséquente. Cet ingénieux travail a été inventé pour faire la pêche au corail et le sauvetage des marchandises naufragées. L'HOMME DES MERS plonge, chante, converse du fond des eaux et peut être entièrement parfaitement des assistants. Ses mouvements sont libres; il peut exécuter n'importe quel travail pendant l'onde. Il peut rester de 4 à 5 heures sous l'eau sans éprouver aucun inconvénient, il descend à une profondeur de 30 ou 40 brasses suivant la longueur des appareils qui lui servent à cet effet. 4

GENIEVRE DE HOLLANDE—Le soussigné vient de recevoir par le brick Malaga d'Amsterdam:

200 pipes genièvre de Hollande, de la marque bien connue des steamboats, garanti de qualité supérieure, à vendre en quantités convenables aux acheteurs et à des conditions faciles.

HUGO C. GILDEMEESTER
45 rue Bienville